



Élagage des arbres sur ma propriété sous lignes haute tension

Par **ericl**, le **16/04/2016** à **12:57**

Bonjour

"Élagage des arbres sous lignes haute tension edf"

Je suis nouveau propriétaire du terrain, la ligne de EDF se trouve sur mon terrain sous cette ligne et toujours sur mon terrain se trouve 5 vieux sapins qui dépassent les cables de plus de 2m.

J'ai le projet de les abattre et je souhaite donc faire procéder à l'élagage de ces arbres par edf

SVP combien cela il va m'en coûter merci de votre réponse [smile3].

Par **amajuris**, le **16/04/2016** à **18:20**

bonjour,

l'élagage à proximité des lignes électriques est à la charge du concessionnaire ou du propriétaire du réseau électrique.

en outre pour travailler à proximité des lignes électriques, il faut une habilitation.

salutations